

L. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

i. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECs »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur la composition du bénéfice par action, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements sur les SLEECs, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	3 934	2 404
Incidence des marchés		
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	278	(34)
Incidence du risque de corrélation	24	(109)
Incidence des marchés des actions	302	(143)
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾		
Incidence des variations des taux d'intérêt	74	(187)
Incidence des variations des écarts de taux	(11)	(35)
Incidence des variations des écarts de swap	8	8
Incidence des taux d'intérêt	71	(214)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	254	(104)
À déduire : Incidence des marchés	627	(461)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	74	(143)
Autres ajustements		
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(186)	(92)
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3), 7), 8)}	(18)	(117)
Autres ^{4), 5), 6)}	(96)	4
À déduire : Total des autres ajustements	(300)	(205)
Bénéfice net sous-jacent	3 533	3 213
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	6,69	4,10
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	1,06	(0,80)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,12	(0,24)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,32)	(0,16)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,20)
Autres (en dollars)	(0,16)	0,01
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	(0,01)	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	6,03	5,49

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO, à l'acquisition d'InfraRed et à l'acquisition de Crescent, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 59 M\$ en 2021 (47 M\$ en 2020).

³⁾ La charge de restructuration de 57 M\$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau (20 M\$ pour le quatrième trimestre de 2020); le montant de cette charge s'est établi à 57 M\$ pour 2021 et à 48 M\$ pour 2020.

⁴⁾ Les montants ont trait à un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents, comptabilisé au troisième trimestre de 2021.

⁵⁾ Les montants ont trait à la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation sera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

⁶⁾ Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 5 M\$ et de 4 M\$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, respectivement.

⁷⁾ Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, d'un montant de 153 M\$ en 2021.

⁸⁾ Reflète le profit réalisé de 297 M\$ sur le premier appel public à l'épargne de la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company au quatrième trimestre de 2021.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	3 934	2 404
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
À déduire : Incidence des marchés	849	(716)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	66	(214)
Autres ajustements	(338)	(241)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	577	(1 171)
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	(176)	362
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	3 533	3 213

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectif prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

ii. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré, qui sont définis ci-dessous.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin d'inclure les engagements en capitaux non appelés. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité », du présent document. Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – 2 – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction.

La note 10.A des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2021 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	2021	2020
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	(273)	(116)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation ¹⁾	(9)	54
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	(264)	(170)
À déduire : Impôt	(93)	(64)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	(171)	(106)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) ^{2), 3)}	247	(65)
Autres (après impôt) ⁴⁾	(2)	28
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{3), 5), 6)}	74	(143)

- ¹⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.
- ²⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. L'incidence avant impôt des mesures de la direction est venue augmenter les modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance de 331 M\$ en 2021 (diminution de 76 M\$ en 2020).
- ³⁾ Au troisième trimestre de 2020, les modifications des hypothèses et mesures de la direction comprenaient une perte après impôt de 10 M\$ relative à l'incidence du remboursement d'une obligation liée à des titres de financement de premier rang à l'égard des exigences en matière de capital réglementaire prévues par la loi aux États-Unis pour la Gestion des affaires en vigueur. L'opération comprenait principalement un avantage lié à des frais de dénouement de 15 M\$, plus que contrebalancé par l'incidence nette de la liquidation du portefeuille de placement de 47 M\$. Ce dernier élément comprenait une perte liée à l'annulation de dérivés ainsi que des profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente liés à la cession de titres de créance de 270 M\$ et de 223 M\$ (342 M\$ et 282 M\$ avant impôt), respectivement. Se reporter à la rubrique K, « Information financière supplémentaire » de notre rapport de gestion annuel de 2020.
- ⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats. L'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est traduite par une diminution de 2 M\$ en 2021 (augmentation de 35 M\$ en 2020).
- ⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.
- ⁶⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », de notre rapport de gestion du quatrième trimestre de 2021.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	2 383	3 037
Titres de créance ¹⁾	1 421	18
Titres de capitaux propres ²⁾	861	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :	4 665 ³⁾	3 055

- ¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.
- ²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.
- ³⁾ Comprend un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G\$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne sont pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

Bénéfice relatif au surplus. Cette composante des sources de bénéfices représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits de placement, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

Bénéfices prévus. La tranche du bénéfice net consolidé avant impôt sur les affaires en vigueur au début de la période de présentation de l'information financière devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période de présentation de l'information financière. Les bénéfices prévus des sociétés de gestion d'actifs correspondent à leur bénéfice net avant impôt.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, les bénéfices prévus pour les contrats collectifs aux États-Unis comprennent l'incidence des affaires nouvelles classée auparavant, ce qui permet d'uniformiser la présentation des sources de bénéfices des activités d'assurance collective au sein de différents secteurs d'activité. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Les profits et les pertes avant impôt sont attribuables aux différences entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette période. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, *Divulgence des sources de bénéfices*.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. Ce ratio est un indicateur de la suffisance du capital de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont converties en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des éléments évalués à un moment précis, comme les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que les composantes de l'actif géré et des bénéfices prévus de l'information fournie sur nos sources de bénéfices, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Incidence des affaires nouvelles. Incidence des affaires nouvelles sur le bénéfice net avant impôt au moment de la vente au cours de la période de présentation de l'information financière. Les nouvelles souscriptions peuvent se traduire par un profit ou une perte au moment de la vente, principalement en raison de l'écart entre les hypothèses relatives à l'évaluation et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix, ou de l'écart entre les frais d'acquisition réels et les frais présumés lors de la fixation des prix.

Autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des fonds communs de placement, des fonds gérés ainsi que des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de produits de la Sun Life Santé; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les flux bruts provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin de tenir compte des engagements en capitaux non appelés qui n'étaient pas inclus précédemment. Ce changement permettra d'uniformiser l'actif géré de Gestion SLC avec les conventions du marché appliquées pour les différentes catégories d'actifs. Nous avons mis à jour les montants présentés pour tous les trimestres de 2020 afin de refléter ce changement de méthode. Après le quatrième trimestre de 2020, les augmentations et les diminutions des capitaux mobilisés, y compris des engagements en capitaux non appelés et du levier financier, pour les produits susmentionnés sont reflétées dans les flux bruts, les sorties et les flux nets, selon le cas. Les flux bruts sont une composante des souscriptions de parts de fonds gérés et du total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine. Les distributions versées à des Clients en raison de la vente d'actifs sous-jacents de fonds à capital fixe ne sont plus présentées dans les flux nets.

Sources de bénéfices. Les sources de bénéfices sont établies conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, *Divulgateion des sources de bénéfices*; leur présentation n'est donc pas prescrite en vertu des normes IFRS. La préparation du document et de son contenu n'est assujettie à aucune norme, puisqu'elle dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées. Les composantes des sources de bénéfices sont les bénéfices prévus, l'incidence des affaires nouvelles, les gains et les pertes actuariels, les mesures de la direction et les modifications des hypothèses et le bénéfice relatif au surplus. Aux fins de comparaison, d'une période à l'autre, ce document présente les variations des bénéfices prévus à titre de croissance des affaires.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement pour nous assurer d'atteindre nos cibles en matière de distribution, compte tenu des initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », du présent document pour plus de renseignements.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la valeur des affaires nouvelles reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation des contrats collectifs aux États-Unis qui sont vendus ou renouvelés avec une date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier, de sorte que la valeur des affaires nouvelles pour ces contrats sera comptabilisée dans l'exercice précédent plutôt qu'au premier trimestre, afin qu'elle coïncide avec le moment choisi pour présenter les renouvellements et les souscriptions d'assurance aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

iii. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

T4 21						
(en millions de dollars, après impôt)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	356	85	140	446	51	1 078
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	71	51	—	29	2	153
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	2	(23)	—	(2)	—	(23)
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(3)	(10)	(278)	353	—	62
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	20	(5)	36	(64)	1	(12)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	266	72	382	130	48	898
T4 20						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	255	88	267	132	2	744
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(75)	2	—	3	5	(65)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	(4)	(76)	—	21	(1)	(60)
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	—	(1)	(78)	(8)	(27)	(114)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	91	15	12	—	3	121
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	243	148	333	116	22	862

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2021						
(en millions de dollars, après impôt)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	1 558	499	892	1 075	(90)	3 934
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	669	117	—	67	(4)	849
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	52	(126)	—	135	5	66
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(118)	(14)	(488)	352	(70)	(338)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	(176)	4	34	(65)	27	(176)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	1 131	518	1 346	586	(48)	3 533
2020						
(en millions de dollars, après impôt)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	717	257	980	594	(144)	2 404
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(656)	10	—	(77)	7	(716)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	43	(397)	—	99	41	(214)
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	4	(6)	(167)	(8)	(64)	(241)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	253	82	19	1	7	362
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	1 073	568	1 128	579	(135)	3 213

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par division – Gestion d’actifs

(en millions de dollars, après impôt)	T4 21		T4 20	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	295	(155)	253	14
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(53)	(225)	(52)	(26)
Charge (économie) d’impôt sur les éléments ci-dessus	6	30	6	6
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	342	40	299	34

(en millions de dollars, après impôt)	2021		2020	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	1 049	(157)	942	38
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(206)	(282)	(103)	(64)
Charge (économie) d’impôt sur les éléments ci-dessus	20	14	11	8
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	1 235	111	1 034	94

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d’arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	T4 21		T4 20	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	68	234	66	194
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	42	—	1	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	(19)	—	(58)	—
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(8)	(43)	(1)	(40)
Charge (économie) d’impôt sur les éléments ci-dessus	(3)	5	12	4
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	56	272	112	230

(en millions de dollars américains)	2021		2020	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	399	836	191	704
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	94	—	7	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt) ¹⁾	(101)	—	(299)	—
Autres ajustements (avant impôt) ¹⁾	(11)	(165)	(4)	(78)
Charge (économie) d’impôt sur les éléments ci-dessus	4	16	62	8
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	413	985	425	774

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d’arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

M. Questions liées à la comptabilité et au contrôle

1. Méthodes et estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables et actuarielles sont expliquées aux notes 1, 2, 3, 5, 10, 11 et 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. La direction devra poser des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations pouvant reposer, dans certains cas, sur des éléments de nature incertaine en vertu de ces méthodes. Les estimations dont il est fait état ci-dessous sont jugées particulièrement importantes pour la compréhension de notre performance financière. Dans le cadre du processus de contrôle et de communication de l’information financière, les jugements que pose la direction en se basant sur des hypothèses ou des estimations sont examinés périodiquement par les auditeurs indépendants et par d’autres conseillers indépendants. Les méthodes comptables faisant appel à des estimations sont appliquées de manière cohérente pour établir nos résultats financiers.

Prestations versées aux titulaires de contrat

Généralités

Les passifs relatifs aux contrats d’assurance constituent, avec la valeur estimative des primes et des produits nets tirés des placements futurs, les sommes estimées nécessaires à la couverture des sinistres à régler, ainsi que de la valeur estimative des prestations, des participations attribuées aux titulaires de contrat, des impôts (autres que l’impôt sur le résultat) et des charges à verser relativement aux contrats d’assurance en vigueur.